



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

assurance vie

Question écrite n° 103203

Texte de la question

M. Marc Joulaud souhaite appeler l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les éventuelles modifications dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2007, des modalités de prélèvements sociaux sur l'assurance vie. Des informations récemment parues dans des revues financières font, en effet, état du souhait émis par le Gouvernement, d'anticiper les prélèvements sociaux sur les contrats multi supports avec au final, une recherche de recettes supplémentaires pour 2007 de 2 milliards d'euros. Cette éventuelle anticipation des prélèvements est considérée par beaucoup comme un nouveau mauvais coup porté aux petits épargnants. Il lui demande donc si s'agissant des contrats mono support et des contrats multi supports liés à une assurance vie, il est envisagé de modifier les modalités de perception des prélèvements sociaux.

Données clés

Auteur : [M. Marc Joulaud](#)

Circonscription : Sarthe (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103203

Rubrique : Assurances

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 septembre 2006, page 9268